



DÉBATS vendredi 16 mai 2014

# Chantiers fiscaux

► Marie-Hélène Miauton

## La chronique

Il y a une quinzaine de jours, d'éminents spécialistes se sont exprimés lors de l'assemblée générale de SwissRespect. Cette association est née de l'indignation suscitée par la livraison des noms des employés de banques lors du différent fiscal avec les Etats-Unis. Elle s'est développée lorsque les atteintes à la sphère privée se sont multipliées et que le Conseil fédéral s'est engagé dans des accords sans réciprocité n'assurant pas l'égalité des chances à la place financière suisse.

Ce fut donc l'occasion d'une rétrospective puis d'une projection dans le futur puisque de nombreux chantiers attendent une conclusion prochaine. Ainsi, Me Lebreton s'est exprimé sur la convention de double imposition avec la France pour démontrer combien il eut été aisé de développer un dialogue constructif avec notre grand voisin moyennant d'en connaître mieux les règles de droit et, surtout, de vouloir défendre la position helvétique. Ce n'est pas ce qui fut fait, avec pour conséquence que les Chambres ont dû refuser ce que le Département des finances avait signé. Une fois de plus, à l'étranger, on aura pensé que le peuple et ses représentants sont, dans le système suisse, des empêcheurs de tourner en rond alors que c'est le contraire: notre gouvernement n'a pas fait du bon travail dans ce dossier et il est donc, en toute logique, désavoué par le parlement. Mais Berne agite le spectre du vide conventionnel pour mieux faire passer l'accord, comme des généraux couards qui invoqueraient la certitude de la défaite pour mieux justifier une retraite hâtive.

Ensuite, Me Philippe Kenel est revenu sur l'initiative intitulée «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires» pour dire tout le mal qu'il en pense. D'une part, parce que le champ d'application du texte est autrement plus large que les seuls forfaits fiscaux puisqu'il vise tous «les privilèges», ce qui laisse place à bien des interprétations... D'autre part, parce que les règles régissant les forfaits fiscaux ont été notablement durcies ces dernières années. La Suisse ne restera donc attractive que pour les personnes très fortunées que de nombreux autres pays s'arrachent tant leur apport fiscal est important, comme la Belgique, le Luxembourg, la Grande-Bretagne, le Portugal... Il faudra dès lors faire comprendre aux citoyens suisses qui tiennent à laver plus blanc que blanc que nos voisins se réjouiront de leur vote s'ils approuvent l'initiative, et que l'objectif de justice fiscale recherché ne sera nullement atteint.

Mais les choses vont très vite et, depuis cette réunion, la Suisse a validé l'échange automatique selon les standards de l'OCDE: espérons que, là aussi, elle se dispensera d'appliquer strictement ce qui n'est pas réalisé ailleurs.

Depuis, il est advenu aussi qu'un célèbre et combatif avocat américain a attaqué Fatca pour n'être conforme à la Constitution des Etats-Unis ni sur le plan du respect de la sphère privée ni sur celui de la proportionnalité des peines. Ce pays est décidément capable du pire et du meilleur. Aimons-le pour cela!